

# RESIDENCE CHAVANELLE

Année 2018-2019

58 places

## ADRESSE

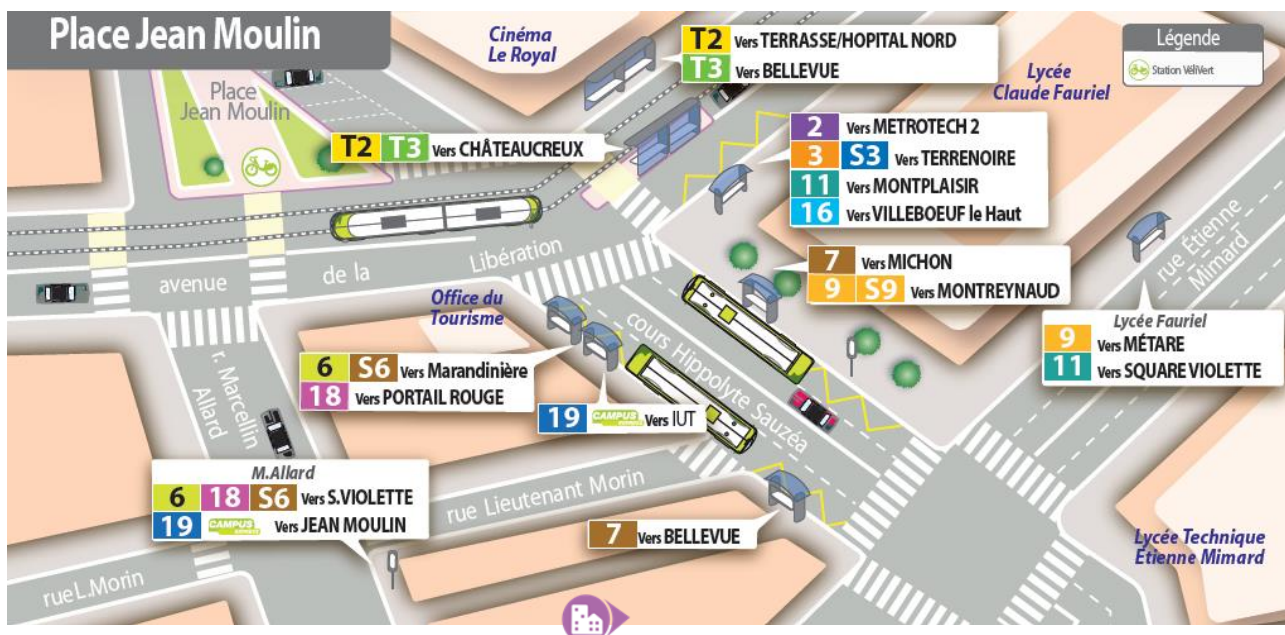
9 rue Marcellin Allard  
42000 Saint-Etienne



## TRANSPORTS EN COMMUN ET ACCES

Tram T2/T3 et bus 6/9 : arrêt Jean Moulin

La STAS (Transports Urbains Saint-Etienne Métropole) vous permettra de vous déplacer partout dans la métropole : [www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr) ou 0 810 342 342.



## INTERLOCUTEURS

### POUR VOS DEMARCHES :

**Des agents d'accueil et des veilleurs de nuit** sont présents 7j/7 et 24h/24 à l'accueil des résidences Métare et Cotonne

☎ Métare : 04.77.25.14.62 et 06.34.31.35.67

☎ Cotonne : 04.77.57.30.14 et 06.34.31.35.58

### Secrétariat administratif

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Clous de Saint-Etienne

11 rue Tréfilerie

42023 Saint-Etienne Cedex 2

☎ 04.77.81.85.50 et 04.77.81.85.58

✉ [logclous@crous-lyon.fr](mailto:logclous@crous-lyon.fr)

### A VOTRE ECOUTE :

#### Happsy Hours (psychologues)

Permanences gratuites avec ou sans rendez-vous, renseignez-vous sur [www.apsytude.com](http://www.apsytude.com).

☎ 06.27.86.91.83

✉ [rdv.apsytude@gmail.com](mailto:rdv.apsytude@gmail.com)

#### Service social du Crous (aides sociales et financières)

Entretiens personnels et accompagnement.

Rendez-vous obligatoire, à prendre en ligne sur [www.crous-lyon.fr](http://www.crous-lyon.fr) rubrique *Action Sociale*

☎ 04.72.80.13.25

✉ [ssocial@crous-lyon.fr](mailto:ssocial@crous-lyon.fr)

### POUR ECHANGER :

**Elus au Conseil de résidence** : chaque année au mois d'octobre, des étudiants résidents sont élus au Conseil de résidence par les autres résidents. Ils vous proposent des animations tout au long de l'année et sont vos contacts référents pour tout ce qui concerne votre résidence. Le Conseil est composé de la direction de la résidence, des représentants de l'administration et des élus étudiants résidents.

## VOTRE LOGEMENT

**Lors de votre arrivée, vous signerez une décision d'admission accompagnée d'un règlement intérieur. Nous vous invitons à le lire attentivement et à bien le respecter.**

### TYPES DE LOGEMENT ET EQUIPEMENTS

**Des T1** meublés de 21 m<sup>2</sup>, avec sanitaires, kitchenette et réfrigérateur, plaques vitrocéramiques et lit 1 place 90x200.

**Des appartements partagés** meublés de 99 m<sup>2</sup>, prévus pour 5 personnes avec sanitaires, cuisine et réfrigérateur communs, plaques vitrocéramiques, lit 1 place 90x200.

Pensez bien à prévoir vos draps en fonction de la taille du lit et vos poêles, casseroles et produits d'entretien selon le type de plaques dans votre logement. Un service de lingerie est également disponible pour une location de draps, oreiller, couette et 2 lavages : renseignez-vous à l'accueil de la résidence.

**Les fours traditionnels ne sont pas autorisés dans les logements.**

En cas de panne (volet roulant, ampoule, fuite ...), signalez-le sans délai à l'accueil central de votre résidence.

@ Accès internet en filaire avec un câble RJ45.

## PAIEMENT DE VOTRE LOYER

Les loyers comprennent les charges : l'eau, le chauffage, l'électricité, l'accès internet. Les allocations d'aide au logement ne sont pas déduites du montant indiqué ; renseignez-vous auprès de la CAF de Lyon (Caisse des Allocations Familiales) pour connaître vos droits : [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

Vous devez payer votre loyer avant le 12 de chaque mois : pour plus de rapidité et de simplicité, pensez à le faire en ligne sur le site du Crous [www.crous-lyon.fr](http://www.crous-lyon.fr) rubrique *Payer mon loyer en ligne*.

## ACCES A LA RESIDENCE ET A VOTRE LOGEMENT

Lors de votre arrivée, une clé personnelle ouvrant votre logement ainsi qu'un badge d'accès vous seront remis. Ils vous permettront également d'accéder au local à poubelles. En cas de perte, le remplacement vous sera facturé.

## HORAIRES DES VISITES

Les visites sont autorisées de 7h00 à 22h00 ; il est strictement interdit de loger un tiers dans votre logement.

## DISTRIBUTION DU COURRIER


Le courrier est distribué chaque jour dans les boîtes aux lettres. En votre absence, vos colis ne pourront être réceptionnés par les agents d'accueil de votre résidence. Merci de vous faire livrer dans les points relais prévus à cet effet.

## LES POUBELLES


Chaque étudiant est responsable de ses propres poubelles. Un local est à votre disposition dans la résidence, au rez-de-chaussée, à droite de l'entrée. Pensez à faire le tri : cartons, papiers, conserves et bouteilles plastiques dans la poubelle jaune ; le verre dans les containers à proximité ; les autres déchets dans la poubelle grise.

## LES EQUIPEMENTS DE LA RESIDENCE

 **Résidence accessible** pour les personnes à mobilité réduite.

 **Un local à vélo couvert** se trouve au rez-de-chaussée, porte à gauche dans le hall d'entrée.

## ACTIVITES DE LA RESIDENCE

 **Facebook du Crous** : découvrez les infos sur l'actu étudiante, les concours et tous les événements à proximité de votre campus en rejoignant la page *Crous Lyon* !

## ENVIRONNEMENT ET ADRESSES DE PROXIMITE

**Resto'U et Cafet'U les plus proches** : Téléchargez l'appli Crous Mobile pour connaître toutes les adresses des structures les plus proches de votre campus, ainsi que les offres et les menus au quotidien !

**Bureau de poste** : 8 T avenue de la Libération

**Supermarché** : 29 rue Léon Nautin

**Pharmacie** : 4 avenue de la Libération

**Cinéma le Camion Rouge** : 1 rue Etienne Mimard

**Office du Tourisme** : 16 avenue de la Libération - 04.77.49.39.00

**Lieux d'intérêt à proximité** : Cité du Design, Musée de l'ASSE, Musée d'Art et d'Industrie, Musée de la Mine, Stade Geoffroy Guichard, l'Opéra-Théâtre, salle de musiques actuelles Le Fil, ...